

Instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme



Offre n° O044240410000546

Publiée le 10/04/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE LIGNE

Hôtel de ville - 3 place de la Perretterie - bp 23
44850 Ligne

Site web de l'employeur : <http://www.ligne.fr>

Lieu de travail : Ligne

Poste à pourvoir le : 01/07/2024

Date limite de candidature : 07/05/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif

Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint adm. principal de 1ère classe

Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Ligné est une commune d'environ 5500 habitants, située à 25 kms au nord-est de Nantes et appartenant à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

La Commune de Ligné recrute un(e) instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme.

Au sein du service « urbanisme – affaires foncières », composé de 2 agents dont la responsable du service, vous serez chargé(e) de l'instruction des demandes relatives au droit des sols et du suivi des affaires foncières de la Commune.

Missions / conditions d'exercice :

Urbanisme :

- Renseigner le public sur les procédures, démarches et la réglementation de l'urbanisme
- Renseigner les pétitionnaires et les différents acteurs de l'immobilier (architectes, promoteurs, géomètres).
- Instruire et suivre les demandes d'autorisation du droit des sols, en partenariat avec le service instructeur de la Communauté de Communes (PC, PD et PA) ou en totale autonomie (DP et CU).
- Rédiger les arrêtés et correspondances liés aux dossiers traités, au cours des différentes phases d'instruction.
- En lien avec la responsable du service, préparer l'ordre du jour des réunions de la commission d'urbanisme

Affaires foncières :

- Assurer le traitement et le suivi des déclarations d'intention d'aliéner
- Participer au traitement et au suivi des transactions foncières de la commune (acquisition, cessions, échanges)
- Rédiger les correspondances liées aux transactions (particuliers, notaires, géomètres...)

Autres :

- Suivi et gestion des demandes relatives à la publicité extérieure (enseignes)

Profils recherchés :

SAVOIR FAIRE :

Expérience confirmée sur un poste similaire
Bonnes connaissances en droit de l'urbanisme
Excellentes qualités relationnelles et rédactionnelles
Capacité d'analyse et de synthèse
Maîtrise des outils informatiques et bureautiques

SAVOIR ETRE :

Sens de l'organisation, rigueur et méthode
Autonomie et esprit d'initiative
Sens du contact et aptitude au travail d'équipe
Grand sens du service public
Diplomatie et discrétion

Contact

Contact : 0240770008

Informations complémentaires :

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle

Avantages sociaux : titres-restaurant - contrat collectif prévoyance - COS

Merci de nous adresser :

Lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation + dernier bulletin de salaire

Par courrier : Mairie de Ligné – 3 place de la Perretterie – 44850 Ligné

Ou par Email : rh@ligne.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.